

SRGS



Le Loir-et-Cher

*Schéma régional
de gestion sylvicole*

**Région
Centre**

• *Rédaction et édition :*
Centre régional
de la propriété forestière
d'Ile-de-France et du Centre

Schéma régional de gestion sylvicole

en région Centre

Tome 3 - Sommaire

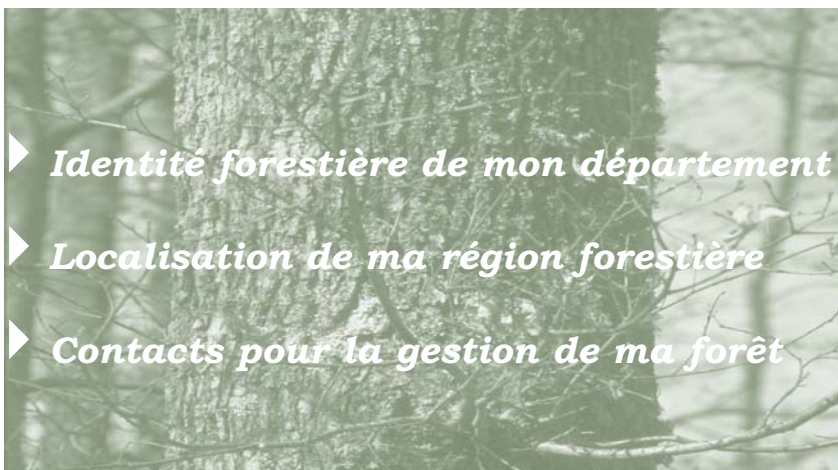
Mon département

Le Loir-et-Cher (41)

page 5

Ma région forestière

<i>La Beauce</i>	<i>9</i>
<i>La Gâtine nord-tourangelle</i>	<i>13</i>
<i>La Grande Sologne</i>	<i>17</i>
<i>Le Perche vendômois</i>	<i>21</i>
<i>Les plateaux et collines du Cher</i>	<i>25</i>
<i>La Sologne viticole</i>	<i>29</i>



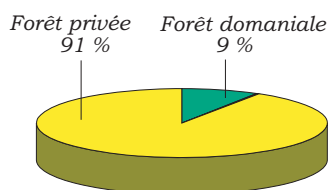
SRGS

► RÉGION CENTRE

(41) Loir-et-Cher

Quelle est l'identité forestière de mon département ?

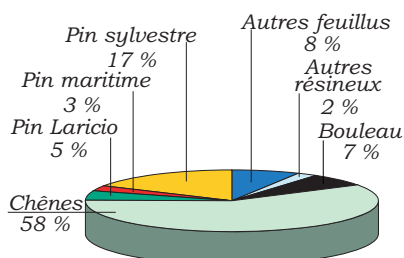
fig.1 : Surface occupée par la forêt publique et la forêt privée (source : Inventaire forestier national 1998).



tab.1 : Surfaces boisées et taux de boisement (source : Inventaire forestier national 1998).

Surface totale	642 100 ha
Formations boisées	205 700 ha
Taux de boisement	32 %

fig.2 : Importance des essences principales feuillues et résineuses en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1998).



tab.2 : Part des essences principales, toutes propriétés confondues (source : Inventaire forestier national 1998).

	Feuillus		Résineux	
		dont chênes		dont pins
Surface	148 700 ha	118 100 ha	53 100 ha	49 100 ha
Part de la surface boisée	74 %	59 %	26 %	24 %

Les surfaces boisées

Le Loir-et-Cher est le département le plus boisé de la région Centre avec 205 700 ha de forêts environ (tab.1). Il représente 23 % de la surface forestière régionale.

La forêt s'étend encore nettement : elle a gagné près de 20 000 ha entre 1982 et 1998, soit une augmentation de 10 % en 16 ans. Les peupleraies couvrent environ 4 700 ha.

(source : SCEES, Agreste 2000)

La propriété forestière

Le taux de boisement moyen dépasse 30 % de la surface du département. La vallée de la Loire sépare deux zones bien distinctes sur le plan forestier :

- le nord, avec un taux de boisement moyen de 16 %, comprenant le plateau de Beauce,
- le sud, avec un taux de boisement moyen de 47 %, constitué en grande partie par la Sologne.

Le sud concentre plus des 3/4 de la surface boisée du département.

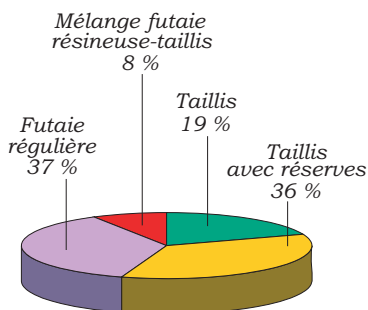
Le Loir-et-Cher est un des départements, avec l'Indre-et-Loire, dans lequel la part de la propriété privée est la plus importante (fig.1).

Les forêts communales et des collectivités (non domaniales) y sont peu représentées. Les petits massifs (bosquets et boqueteaux) occupent moins de 5 % de la surface boisée.

Les essences principales

Le Loir-et-Cher est un des départements de la région Centre où la part des chênes sessile et pédonculé est la plus faible (tab.2). Ces essences restent toutefois majoritaires avec environ 60 % de la surface forestière. Les feuillus occupent les 3/4 de la surface boisée de production. La place des résineux est relativement importante par rapport à la moyenne régionale (25 % de la surface boisée). Leur répartition est hétérogène : 92 % des résineux sont au sud du département, où ils couvrent un tiers de la surface forestière. Les peuplements résineux sont essentiellement à base de pins, et principalement de pin sylvestre (fig.2). Ils connaissent une légère diminution de surface (perte de 3 % en 16 ans). Le douglas est présent localement et

fig.3 : Surface occupée par les grands types de peuplements en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1998).



donne parfois de bons résultats. Le bouleau est la 3^e essence feuillue rencontrée. La populiculture occupe 2 000 ha, surtout dans la partie nord du département : le Loir-et-Cher est le 2^e département de la région après l'Indre-et-Loire, avec 17 % des peupleraies de la région.

Les peuplements forestiers en forêt privée

La forêt du Loir-et-Cher présente une grande variété de types de peuplements (tab.3), les plus importants étant :

- en surface, les taillis avec réserves,
- en volume à l'hectare, la futaie feuillue,
- en accroissement moyen à l'hectare, la futaie pure de pins.

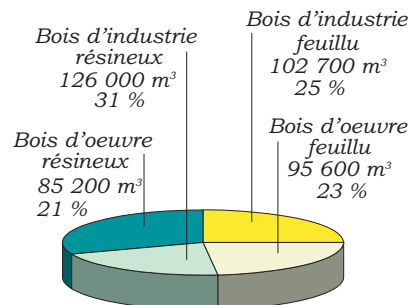
tab.3 : Volume sur pied¹ et accroissement des principaux peuplements en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1998).

Type de peuplement ²	Surface	Volume moyen	Accroissement moyen
Mélanges futaie feuillue-taillis	100 000 ha	122 m ³ /ha	4,8 m ³ /ha/an
Mélange futaie résineuse-taillis	30 000 ha	121 m ³ /ha	5,6 m ³ /ha/an
Futaie résineuse	24 000 ha	199 m ³ /ha	10,6 m ³ /ha/an
Taillis simple	13 500 ha	85 m ³ /ha	4,2 m ³ /ha/an
Futaie feuillue	4 500 ha	210 m ³ /ha	6,9 m ³ /ha/an
Total département	180 000 ha	110 m ³ /ha	4,9 m ³ /ha/an

¹ Volume bois fort, c'est-à-dire volume du tronc et des branches jusqu'à 7 cm de diamètre.

² Types de peuplements définis par l'Inventaire forestier national.

fig.4 : Volumes exploités par catégorie de produit (source : Service régional de la forêt et du bois, Enquête annuelle de branche 1995-2000).



Production et exploitation du bois

Les volumes exploités chaque année en Loir-et-Cher représentent les 2/3 de l'accroissement des peuplements (tab.4). Premier département de la région pour la production et l'exploitation de bois, le Loir-et-Cher fournit 26 % du volume exploité en région Centre avec près de 440 000 m³ en 2000 (source : Enquête annuelle de branche).

La part de bois d'oeuvre est moins élevée que dans les autres départements. Elle représente cependant 40 % des volumes exploités (fig.4). C'est le premier département pour la production de bois résineux (1/3 du volume de résineux exploité en région Centre) et de bois d'industrie. Le chêne représente la 1^{ère} essence productrice de bois d'oeuvre, la majeure partie étant destinée au sciage.

tab.4 : Rapport volumes prélevés/accroissement des peuplements entre 1982 et 1998, toutes propriétés confondues (source : Inventaire forestier national 1998).

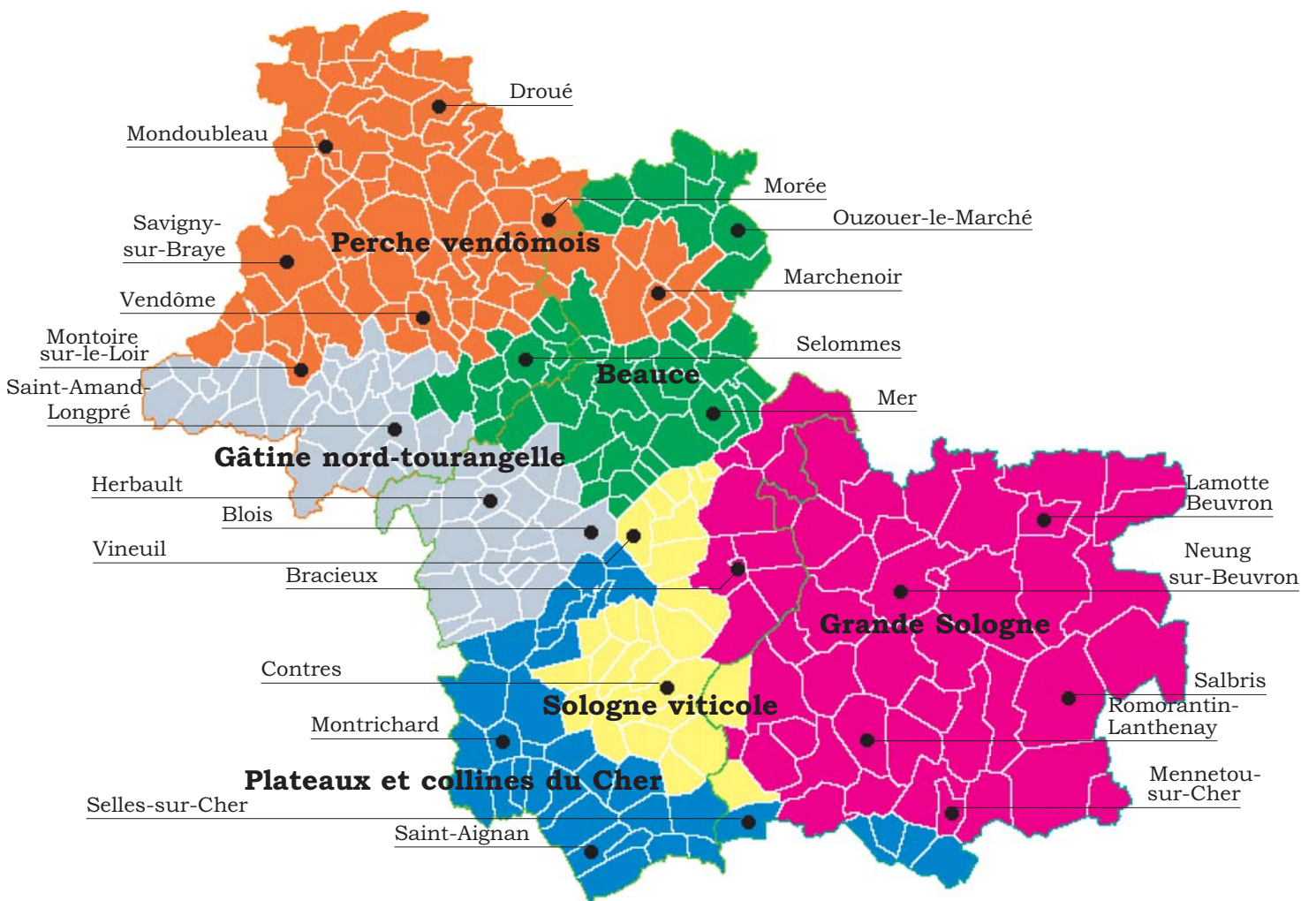
Taux de prélèvement		
total	feuillus	résineux
67 %	61 %	78 %

Dans quelle région forestière se situe ma forêt ?

Le Loir-et-Cher est découpé en 6 régions forestières aux caractéristiques climatiques, géographiques, géologiques et donc forestières bien distinctes (différenciées en couleur sur la carte ci-dessous).

Le Loir-et-Cher comprend des régions forestières aussi différentes que la Beauce (tournée vers l'agriculture intensive) et la Sologne (où la forêt couvre environ 60 % du territoire).

Pour savoir où se situe ma forêt, je me reporte à la carte.



Carte du Loir-et-Cher

*Département le plus boisé
devant faire face à la fermeture du paysage
du fait de la déprise agricole*



Qui contacter dans le département du Loir-et-Cher ?

Suivant l'objet de ma demande...

*Défense des intérêts des sylviculteurs, représentation,
assurance, informations juridiques,
législatives et économiques*

Conseil technique

Réunions techniques d'information et de formation

Mise en place d'essais, expérimentation

Problèmes phytosanitaires

Certification

Demande de subvention

Demande d'autorisation de coupe extraordinaire

Déclaration de coupe d'urgence

Demande d'autorisation administrative de coupe

Délivrance de certificat ISF ou Monichon

Boisement des terres agricoles

Agrément du PSG

Elaboration des documents de gestion

Gestion forestière : réalisation de travaux

Commercialisation, expertise, estimation

Aide à l'élaboration d'un dossier

de demande de subvention

Demande de plan de chasse

Réclamation ou recours sur le plan de chasse

Renseignements sur les contrats Natura 2000

je peux contacter :

*Syndicat départemental des propriétaires
forestiers sylviculteurs*

*CRPF, chambre d'agriculture, coopératives,
experts forestiers*

*CRPF, FOGEFOR du Centre, GDF 41,
syndicat départemental des propriétaires
forestiers sylviculteurs, chambre d'agriculture*

GDF 41, chambre d'agriculture, CRPF

Correspondant départemental du DSF

*PEFC-Centre, CRPF, coopératives,
experts forestiers*

DDAF

CRPF

CRPF

DDAF

DDAF

DDAF, ADASEA

CRPF

Coopératives, experts forestiers

*Coopératives, experts forestiers,
techniciens forestiers indépendants, BTFC*

Coopératives, experts forestiers

Coopératives, experts forestiers

Fédération départementale des chasseurs

Préfet de département

DDAF, Diren

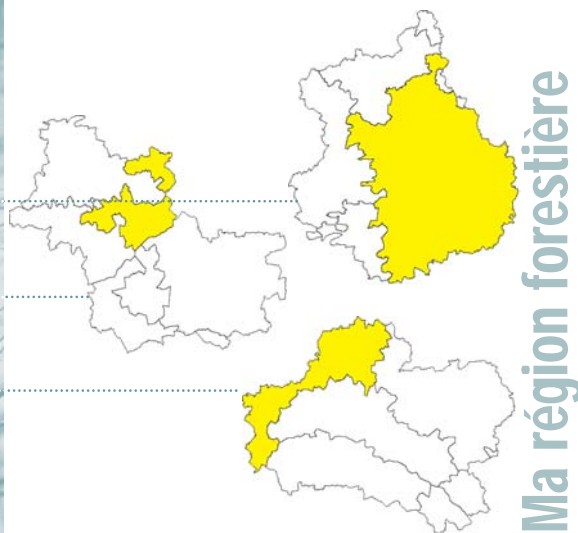
Les adresses sont disponibles au CRPF Ile-de-France Centre

Région forestière

de l'Eure-et-Loir

du Loir-et-Cher

du Loiret



SRGS

► RÉGION CENTRE

Beauce

Caractéristiques naturelles

La Beauce est une vaste région naturelle : elle couvre environ 555 400 ha en région Centre (Eure-et-Loir, Loir-et-Cher et Loiret) et se prolonge en Ile-de-France (Yvelines et Essonne). Elle représente 1 % de la part de la forêt en Loir-et-Cher, 28 % en Eure-et-Loir et 2 % dans le Loiret (tab.1). Elle est formée d'un plateau faiblement ondulé, dominant la vallée de la Loire et une partie du bassin Seine-Normandie.

L'altitude s'abaisse à l'est vers le Gâtinais et s'élève à l'ouest au contact du Perche.

Climat

La caractéristique principale du climat beauceron est la faiblesse des précipitations (tab.2). Le déficit hydrique s'étend d'avril à septembre. Il est particulièrement marqué en août, avec des températures élevées.

A craindre :

la sécheresse printanière et estivale et les gelées tardives.

tab.2 : Données climatiques moyennes de la Beauce.

Pluviosité	500 à 650 mm/an
Gelées	64 jours (d'octobre à avril)
Température moyenne	10,5°C

tab.1 : Surfaces, relief et hydrologie de la Beauce (en région Centre).

	Eure-et-Loir	Loir-et-Cher	Loiret	Total
Surface totale	332 200 ha	92 700 ha	130 500 ha	555 400 ha
Surface boisée (hors peupleraies)	20 000 ha	2 900 ha	2 900 ha	25 800 ha
Taux de boisement	6 %	3 %	2 %	5 %
Surface des peupleraies	700 ha	150 ha	200 ha	1 050 ha
Altitude moyenne	130 m			
Altitudes extrêmes	minimum : 73 m à Blois (41) maximum : 258 m à Favières (28)			
Cours d'eau principaux	affluents de la Seine : l'Essonne, le Loing, l'Eure, la Voise affluents de la Loire : le Loir (indirect), la Cisse, la Conie, l'Aigre			

Région très agricole ; la forêt n'est présente que sur les sols les plus difficiles



Géologie et pédologie

La structure géologique est simple et uniforme : la Beauce repose sur un plateau calcaire fissuré et perméable, surmonté d'une couche de limons dépassant souvent 1 m d'épaisseur. Les sols sont calcaires en grande majorité : sols bruns riches ou rendzines. Ces dernières, sur calcaire superficiel, sont peu fréquentes.

Au nord, on trouve des zones de transition avec les sables de Fontainebleau, donnant des sols podzoliques et l'argile à silex en bordure du Drouais.

Les alluvions de la vallée de l'Eure présentent des sols très favorables à la populiculture.

Documents consultables

La Beauce d'Eure-et-Loir est partiellement couverte par une carte au 1/100 000 (nord de Chartres).

Contexte général et vocation forestière

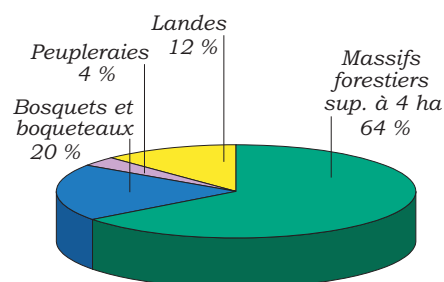
La région présente des potentialités agricoles très fortes. Les sols riches sont donc réservés aux grandes cultures. La forêt est reléguée sur les sols calcaires les plus difficiles, superficiels et secs, ainsi que sur les sols sableux du nord, où elle souffre du manque d'eau.

La forêt en Beauce

Boisements et formations végétales

La vocation agricole de la Beauce a relégué les boisements en bosquets et boqueteaux (fig.1) sur les zones moins favorables à l'agriculture. Ils sont remplacés par des landes dans les zones les plus ingrates. La Beauce comporte peu de massifs forestiers de taille importante, et beaucoup d'entre eux sont situés en périphérie de la région.

fig.1 : Surface des types de formations végétales (source : Inventaire forestier national 1996-1999).



Structure de la propriété

La forêt est presque exclusivement privée : la région compte quelques boqueteaux communaux, représentant 80 ha seulement.

La taille moyenne des propriétés privées de plus de 4 ha est de 20 hectares (moyenne régionale : 32 ha). La forêt privée est fortement morcelée, avec une part importante de propriétés de petite taille (tab.3).

tab.3 : Taille des propriétés privées de plus de 4 ha (source : Cadastre 1996).

Propriétés de	Surface moyenne	Part en surface
4 à 10 ha	6 ha	17 %
10 à 25 ha	15 ha	19 %
plus de 25 ha	77 ha	64 %

Essences principales des forêts privées (hors peupleraies pures)

Les groupements végétaux habituels de la région Centre (chênaie acidiphile et chênaie-charmaie) sont peu représentés. La Beauce comporte généralement de la chênaie claire et des fruticées, qui se développent sur rendzines. L'aulnaie-frênaie, souvent plantée en peuplier, occupe les vallées.

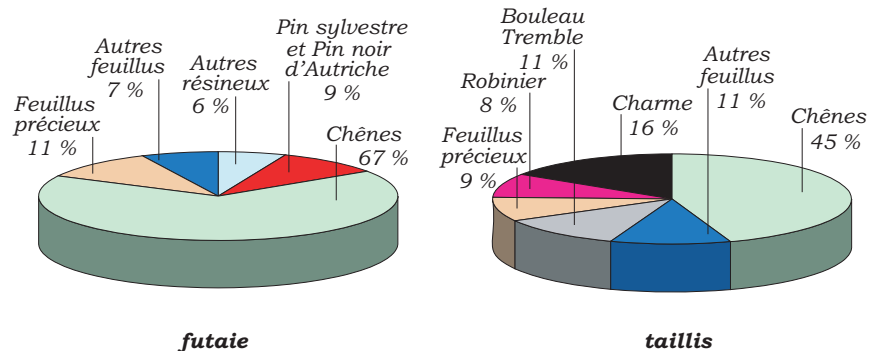
Les feuillus (90 %)

Le chêne pédonculé domine, le chêne sessile étant nettement moins abondant. Ils sont accompagnés par d'autres essences (fig.2) : érables, frêne, charme, tilleul, robinier, arbustes divers.

Les résineux (10 %)

Les pins (pin noir d'Autriche et pin sylvestre) ont été introduits sur des sols très calcaires où ils connaissent de grandes difficultés (sécheresse, chlorose, problèmes sanitaires). Seuls les cèdres (surtout présents dans les parcs) semblent bien se comporter.

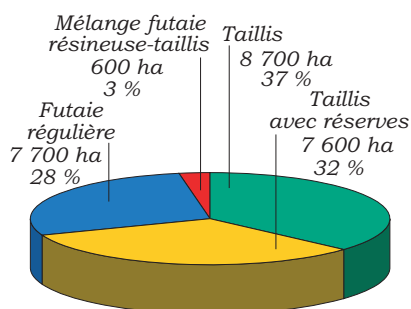
fig.2 : Part en surface des essences composant les étages de futaie et de taillis en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1996-1999).



Types de peuplements actuellement rencontrés en forêt privée

Les peuplements sont principalement des taillis simples, surtout dans les boqueteaux, ou des taillis avec réserves (fig.3). Le traitement de type taillis sous futaie est encore appliqué, alors que les taillis sont convertis en futaie dès qu'ils comportent des tiges d'avenir, en favorisant les chênes. Les bois sont souvent de qualité médiocre. Les futaies résineuses présentent souvent un état sanitaire préoccupant. A part la peupleraie, tous les peuplements présentent une croissance assez faible.

fig.3 : Grands types de peuplements en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1996-1999).



Autres fonctions de la forêt

La chasse

La chasse est très pratiquée en Beauce et constitue un des principaux intérêts des boisements. Le grand gibier est surtout présent dans les massifs les plus étendus, où il peut représenter localement une contrainte forte pour les peuplements. Dans les bosquets et boqueteaux, on trouve principalement du petit gibier (perdrix, faisan et lièvre) mais aussi des chevreuils également présents dans la plaine.

Le tourisme et la fréquentation du public

Le tourisme et la fréquentation du public en forêt sont très peu développés. Seules les vallées peuvent présenter un intérêt paysager et touristique.

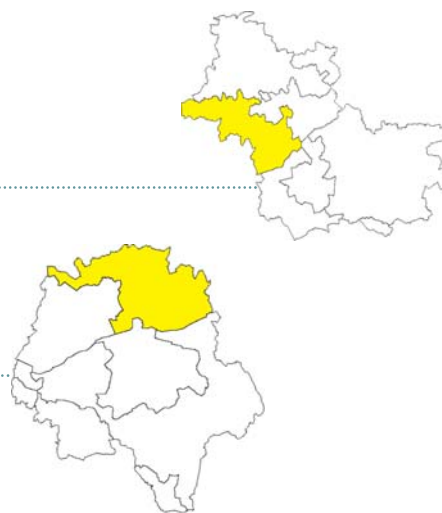
L'aménagement et la protection des milieux naturels

- La production ligneuse est d'un intérêt très réduit en Beauce. En revanche, les boisements jouent un rôle important (paysage, climat et diversité). Il est intéressant de planter des haies avec diverses essences, notamment des noyers.
- La réserve naturelle de Grand Pierre et Vitain est un site Natura 2000.
- Les versants et coteaux calcaires des vallées beauceronnes (Conie, Aigre, Cisse,...) sont des sites retenus dans le cadre de Natura 2000. Ils comportent des milieux marécageux singuliers et une flore particulière pour la région Centre, exigeante en chaleur et en lumière.

Région forestière

du Loir-et-Cher

de l'Indre-et-Loire



Ma région forestière

SRGS

► RÉGION CENTRE

Gâtine nord-tourangelle

Caractéristiques naturelles

La Gâtine nord-tourangelle couvre environ 201 800 ha en région Centre. Elle occupe 8 % de la part forestière du Loir-et-Cher et 15 % dans l'Indre-et-Loire (tab.1). Elle se prolonge dans le département de la Sarthe. C'est un ensemble au relief peu marqué, formé de plateaux et de collines arrondies, coupé de vallées étroites.

Climat

La pluviosité moyenne est assez faible (tab.2), avec une période sèche en juillet-août. Les gelées sont peu fréquentes.

A craindre :
la sécheresse estivale.

tab.1 : Surfaces, relief et hydrologie de la Gâtine nord-tourangelle (en région Centre).

	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Total
Surface totale	121 200 ha	80 600 ha	201 800 ha
Surface boisée (hors peupleraies)	23 100 ha	17 400 ha	40 500 ha
Taux de boisement	19 %	22 %	20 %
Surface des peupleraies	900 ha	300 ha	1 200 ha
Altitude moyenne	120 m		
Altitudes extrêmes	minimum : 40 m à Fondettes (37) maximum : 184 m à Marray (37)		
Cours d'eau principaux	le Loir en limite nord, affluents de la Loire : la Cisse, la Brenne, la Choisille, affluents du Loir : la Dême, la Vendœuvre, l'Escotais		

tab.2 : Données climatiques moyennes de la Gâtine nord-tourangelle.

Pluviosité	600 à 700 mm/an
Gelées	55 jours (d'octobre à avril)
Température moyenne	11°C

Une région forestière propice à la production forestière feuillue de qualité



Géologie et pédologie

La plus grande partie de la région forestière repose sur les argiles à silex (souvent surmontées de limon des plateaux), donnant naissance à des sols bruns lessivés, parfois podzoliques, présentant souvent une hydromorphie temporaire.

Le calcaire affleure sur les bordures : calcaire de Beauce à l'est, faluns de Touraine au nord, calcaires d'Anjou à l'ouest ; on trouve sur ces roches-mères des sols bruns riches ou des sols superficiels (rendzines).

Des alluvions riches recouvrent les vallées.

Documents consultables

Cartes pédologiques au 1/50 000 disponibles auprès des chambres d'agriculture.

Contexte général et vocation forestière

Les facteurs du milieu sont généralement propices à la production forestière de qualité, notamment pour le chêne. La région est pourtant plutôt tournée vers la production agricole, avec des cultures variées. La forêt est bien représentée sur les argiles à silex.

La forêt de la Gâtine nord-tourangelle

Boisements et formations végétales

La région comporte des massifs étendus et de nombreux boqueteaux (fig.1). La peupleraie est assez importante et donne de bons rendements, notamment en vallée de la Cisse.

fig.1 : Surface des types de formations végétales (source : Inventaire forestier national 1998-1999).

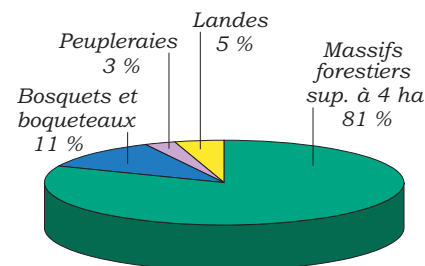
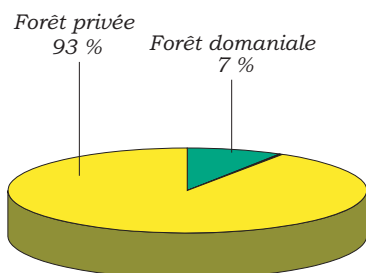


fig.2 : Nature de la propriété forestière
(source : Inventaire forestier national 1998-1999).



Structure de la propriété

La forêt est presque entièrement privée (fig.2). La forêt domaniale n'est représentée que par la forêt de Blois.
La surface moyenne des propriétés privées de plus de 4 ha est de 22 hectares, ce qui indique un morcellement accentué (tab.3).

tab.3 : Taille des propriétés privées de plus de 4 ha (source : Cadastre 1996).

Propriétés de	Surface moyenne	Part en surface
4 à 10 ha	6 ha	15 %
10 à 25 ha	15 ha	18 %
plus de 25 ha	75 ha	68 %

Essences principales des forêts privées (hors peupleraies pures)

La chênaie acidiphile est le groupement végétal le plus fréquent, surtout sur argile à silex. On rencontre aussi assez souvent la chênaie-charmaie sur les sols plus riches reposant sur limon des plateaux (plus représentée en Loir-et-Cher qu'en Indre-et-Loire).

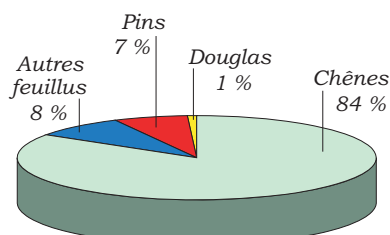
Les feuillus (94 %)

Les chênes sessile et pédonculé dominent largement en futaie, parfois en mélange avec d'autres feuillus (fig.3). Le charme et le châtaignier (plus ou moins vigoureux) sont bien présents dans le taillis.

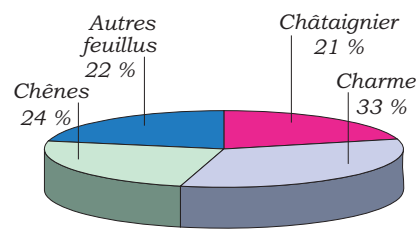
Les résineux (6 %)

Ils sont peu présents. Le pin maritime est le plus fréquent, suivi du pin sylvestre et du pin laricio, plus récemment introduit. Le douglas est limité aux sols profonds à bonne réserve en eau. Le sapin de Vancouver (Abies grandis) a été ponctuellement introduit mais il a subi des dépérissements ces dernières années.

fig.3 : Part en surface des essences composant les étages de futaie et de taillis en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1998-1999).



futaie



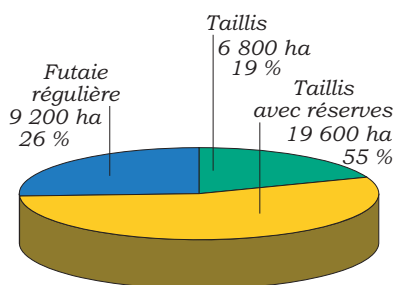
taillis

Types de peuplements actuellement rencontrés en forêt privée

Les taillis avec réserves occupent une grande partie de la surface forestière privée (fig.4). Les boisements sont souvent morcelés. Une grande part des taillis est vieillie. Les plus riches en baliveaux sont en cours de conversion vers la futaie, de même que les taillis avec réserves denses.

La futaie résineuse est réservée aux sols moins riches.

fig.4 : Grands types de peuplements en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1998-1999).



Autres fonctions de la forêt

La chasse

La chasse joue un rôle important. Le chevreuil est abondant localement et crée une contrainte pour les régénérations. Le cerf est présent dans l'ouest de la région forestière (massif de Beaumont-la-Ronce notamment). Le milieu est assez favorable au petit gibier (perdrix, lièvre) en raison de l'imbrication de boqueteaux et de plaines cultivées.

Le tourisme et la fréquentation du public

La présence de grands axes routiers entraîne quelques nuisances (dépôt de détritiques), mais la fréquentation des forêts est limitée.

L'aménagement et la protection des milieux naturels

Les forêts de Gâtine nord-tourangelle ne font actuellement pas l'objet de mesures particulières pour la protection des milieux.

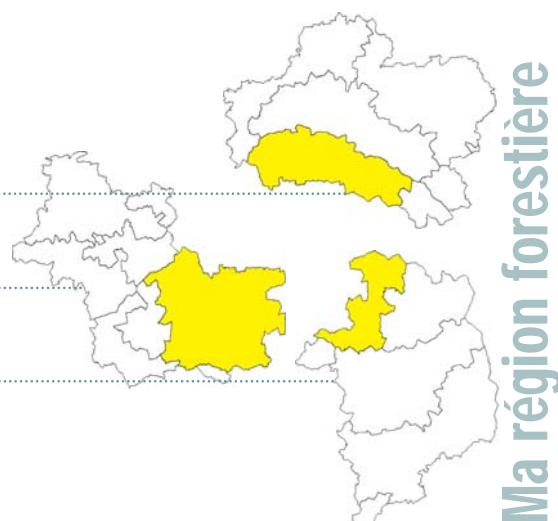
La vallée de l'Escotais, envisagée comme site Natura 2000 pour les habitats de tourbière, n'a pas été retenue.

Région forestière

▶ du Loiret

▶ du Loir-et-Cher

▶ du Cher



SRGS

▶ RÉGION CENTRE

Grande Sologne

Caractéristiques naturelles

La Grande Sologne est formée par un vaste plateau "monotone", entre les vallées de la Loire et du Cher. Elle couvre 462 000 ha (tab.1) sur 3 départements : la part forestière représente 63 % de la surface du Loir-et-Cher, 33 % de celle du Cher et 32 % du Loiret où elle est appelée Sologne.

Le relief est très mollement ondulé. L'altitude s'élève progressivement vers le nord-est, en bordure du Pays-Fort. La partie centrale de la région est caractérisée par les nombreux étangs artificiels créés pour assainir les zones marécageuses.

Climat

La pluviosité est assez disparate (tab.2). Elle augmente régulièrement vers l'est de la région forestière. Les précipitations sont irrégulières d'une année sur l'autre. Elles présentent deux déficits marqués en mars-avril et en août-septembre. Les influences continentales se font sentir : les gelées sont fréquentes.

A craindre :

les gelées tardives et la sécheresse printanière et estivale.

tab.1 : Surfaces, relief et hydrologie de la Grande Sologne.

	Cher	Loir-et-Cher	Loiret	Total
Surface totale	93 100 ha	229 700 ha	139 200 ha	462 000 ha
Surface boisée (hors peupleraies)	56 400 ha	130 200 ha	54 200 ha	240 800 ha
Taux de boisement	61 %	57 %	39 %	52 %
Surface des peupleraies	200 ha	900 ha	500 ha	1 600 ha
Altitude moyenne	135 m			
Altitudes extrêmes	minimum : 73 m à Blois (41) maximum : 258 m à Méry-es-Bois (18)			
Cours d'eau principaux	la Sauldre, le Barangeon, le Dhuys, l'Ardoux, le Cosson, le Beuvron et la Rère			

tab.2 : Données climatiques moyennes de la Grande Sologne

Pluviosité	600 à 750 mm/an
Gelées	70 jours (jusqu'en mai)
Température moyenne	10,4°C

Réputée pour la chasse, la Sologne offre également des potentialités forestières intéressantes



Géologie et pédologie

La Grande Sologne présente une unité géologique remarquable. La roche-mère est majoritairement composée des sables et argiles de Sologne, en couches alternées et entremêlées. Les sols sont toujours acides. Leur évolution dépend de la proportion sable/argile : sur sable, le lessivage est important, les sols sont souvent podzoliques et très secs ; sur argile, ils sont humides (sols hydromorphes).

Les bordures de la région constituent des zones de transition : en bordure du Pays-Fort et au sud, une mince couche d'argile à silex donne des sols bruns lessivés.

Documents consultables

Cartes pédologiques au 1/50 000 disponibles à la Chambre départementale d'agriculture.

Typologie des stations actuellement et potentiellement forestières de Sologne (F. Charnet, IDF - 1994).

Stations forestières de Sologne et sylviculture, guide simplifié (GEDEF Loiret-Sologne et GDF 41, 1998) : document à demander au GEDEF Loiret-Sologne.

Vers la Sologne viticole, les calcaires de Beauce affleurent et donnent naissance à des rendzines ou des sols bruns. Au nord, les alluvions anciennes de la Loire donnent des sols plus profonds et moins acides.

Contexte général et vocation forestière

Au XIX^e siècle, la Grande Sologne a été reboisée à grande échelle (assainissement et plantation) en pin maritime puis en pin sylvestre. C'est à présent la région forestière la plus boisée de la région Centre. Forêts et landes forment un manteau qui semble pratiquement continu. Quelques terres de culture et quelques prairies s'y imbriquent. La pauvreté des sols et le problème d'écoulement des eaux caractérisent cette région forestière où les essences frugales sont les plus aptes à se développer. Cependant, les potentialités forestières de la Grande Sologne sont généralement sous-estimées : les pins et parfois le chêne sessile peuvent donner du bois d'œuvre de qualité.

La forêt de la Grande Sologne

Boisements et formations végétales

Les landes occupent une surface notable, tandis que la peupleraie y est à peu près absente, les sols ne s'y prêtant guère.

On distingue 3 sous-ensembles d'espaces boisés (fig.1) :

- à l'est et au nord, la Sologne «sèche», zone où les landes et les résineux sont abondants,
- à l'ouest, une zone plus riche en feuillus (massifs de Boulogne, de Cheverny et de Chambord),
- au centre, la Sologne des étangs (massif de Bruadan), plus humide.

fig.1 : Surface des types de formations végétales (source : Inventaire forestier national 1992-1999).

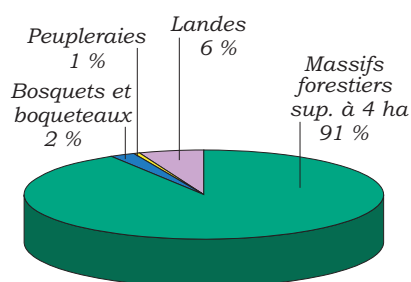
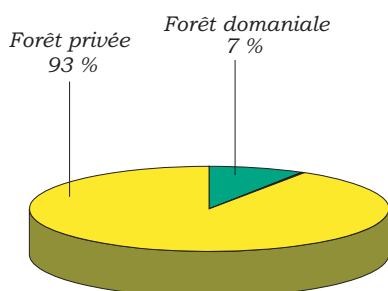


fig.2 : Nature de la propriété forestière
(source : Inventaire forestier national 1992-1999).



Structure de la propriété

La forêt privée occupe plus des 9/10 de la surface forestière (fig.2).

Malgré une légère tendance au morcellement, les propriétés privées restent vastes : la taille moyenne des propriétés de plus de 4 ha est de 35 hectares (tab.3).

tab.3 : Taille des propriétés privées de plus de 4 ha (source : Cadastre 1996).

Propriétés de	Surface moyenne	Part en surface
4 à 10 ha	6 ha	6 %
10 à 25 ha	16 ha	13 %
plus de 25 ha	77 ha	81 %

Essences principales des forêts privées (hors peupleraies pures)

Le groupement végétal typique de la Grande Sologne est la chênaie acidiphile, souvent dégradée.

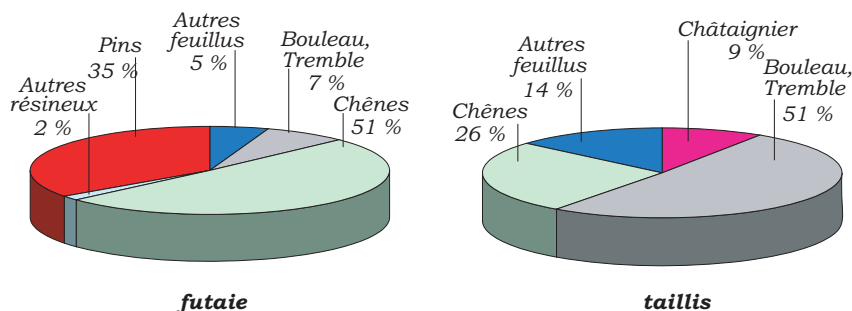
Les feuillus (70 %)

Moins nettement prédominants que dans l'ensemble de la région Centre, les chênes sessile et surtout pédonculé occupent cependant plus de la moitié de la surface boisée (fig.3). La gélivure est malheureusement fréquente. Les sols les plus pauvres sont colonisés par le bouleau ou le tremble (surtout en taillis). Le châtaignier est plus présent et parfois vigoureux à l'est de la Sologne.

Les résineux (30 %)

Ce sont en majorité des pins sylvestre et laricio issus de plantation, en remplacement du pin maritime. Ils s'installent aussi par semis naturel dans les trouées et les peuplements feuillus clairs, formant des peuplements mixtes. Le pin maritime est beaucoup plus rare mais reste présent.

fig.3 : Part en surface des essences composant les étages de futaie et de taillis en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1997-1999).



Types de peuplements actuellement rencontrés en forêt privée

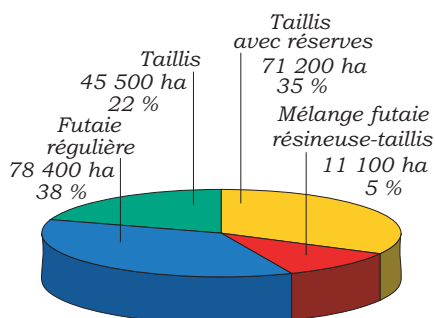
La forêt est formée d'une mosaïque de peuplements variés (fig.4). Le taillis simple est bien représenté ainsi que les futaies résineuse et feuillue. Les taillis avec réserves sont relativement peu abondants.

Autres fonctions de la forêt

La chasse

La chasse tient une place très importante en Grande Sologne et constitue même un des intérêts primordiaux de cette région forestière. Elle apporte un complément de

fig.4 : Grands types de peuplements en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1997-1999).



revenu pour les propriétaires forestiers. Dans certains secteurs, l'augmentation des populations de cervidés pose de gros problèmes de gestion forestière (dégâts dans les reboisements et le taillis). La chasse permet aussi de réguler les populations de grand gibier.

La Grande Sologne, et plus particulièrement la Sologne des étangs, est réputée pour la chasse au gibier d'eau. Les étangs accueillent de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs et nicheurs.

Le tourisme et la fréquentation du public

La Grande Sologne est très accessible depuis la capitale du fait de l'existence de grands axes routiers. Elle est recherchée comme lieu de résidence secondaire. La fréquentation du public est plus accentuée à proximité des agglomérations, notamment au nord de la région forestière. Le balisage de chemins ruraux progresse et favorise le développement de la randonnée pédestre. Cette activité doit se faire en équilibre avec l'exercice de la chasse. Des parcs d'attraction ont été créés en forêt afin de répondre à une demande croissante de loisirs de nature.

L'aménagement et la protection des milieux naturels

- Lutte contre les incendies de forêt : la Grande Sologne fait partie des régions à risque d'incendie. Elle fait l'objet d'une surveillance attentive aux périodes cruciales (fin de l'hiver et été) à partir de tours de guet (Souesmes, Soings-en-Sologne) gérées par le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) du Loir-et-Cher.

- Natura 2000 : la Grande Sologne est concernée par une vaste proposition de site d'intérêt communautaire. Les habitats visés sont surtout des milieux ouverts (mares, étangs, landes, tourbières), mais aussi quelques habitats forestiers, notamment les chênaies à chêne tauzin et les chênaies pédonculées à molinie.

- Association pour la fondation Sologne : créée en 1974 pour sauvegarder le patrimoine naturel solognot, développer un tourisme de qualité dans des lieux aménagés et assurer la gestion de ces sites. Le domaine du Ciran (Loiret), propriété de cette association depuis 1977, s'est fixé pour objectif de participer à la conservation et à la mise en valeur du milieu naturel.

Région forestière

de l'Eure-et-Loir

du Loir-et-Cher



Ma région forestière

SRGS

► RÉGION CENTRE

Perche vendômois

Caractéristiques naturelles

Le Perche vendômois est situé au sud du Perche et il couvre 179 300 ha en région Centre (Eure-et-Loir et Loir-et-Cher, tab.1). Il se prolonge en Pays-de-la-Loire (Sarthe). Il occupe 12 % de la part de la forêt du Loir-et-Cher et 8 % dans l'Eure-et-Loir où il est appelé Perche Gouët.

Les limites sont constituées par le Loir au sud et par la Beauce à l'est. L'altitude, majoritairement comprise entre 150 et 250 m, s'élève progressivement vers le nord. C'est une région de collines au relief accidenté. Elle est sillonnée de nombreux ruisseaux et rivières aux vallées étroites.

Climat

Le climat est caractérisé par une température moyenne fraîche (tab.2). La pluviosité, assez élevée par rapport à la moyenne régionale, est inférieure à celle du Perche, ce qui justifie la distinction entre ces deux régions forestières. La hauteur des précipitations augmente nettement vers l'ouest de la région forestière. Les écarts inter-annuels peuvent être importants.

A craindre :

les gelées tardives fréquentes.

tab.1 : Surfaces, relief et hydrologie du Perche Gouët et du Perche vendômois (en région Centre).

	Eure-et-Loir	Loir-et-Cher	Total
Surface totale	55 700 ha	123 600 ha	179 300 ha
Surface boisée (hors peupleraies)	6 000 ha	25 000 ha	31 000 ha
Taux de boisement	11 %	20 %	17 %
Surface des peupleraies	200 ha	1 200 ha	1 400 ha
Altitude moyenne	170 m		
Altitudes extrêmes	minimum : 60 m en aval du confluent de la Braye et du Loir (41) maximum : 256 m à Haut-Cormon (Fontaine Raoul) (41)		
Cours d'eau principaux	le Loir, la Braye, la Grenne, la Yerre		

tab.2 : Données climatiques moyennes du Perche Gouët et du Perche vendômois.

Pluviosité	600 à 750 mm/an
Gelées	84 jours (jusqu'à fin mai)
Température moyenne	10°C

Une région forestière plus favorable
aux feuillus...



La forêt dans le Perche vendômois

Boisements et formations végétales

Géologie et pédologie

Les 9/10 de la région forestière reposent sur des argiles à silex, souvent recouvertes de limon des plateaux. Localement, on trouve des lentilles de sable du Perche. Les vallées étroites comprennent peu d'alluvions.

Malgré l'homogénéité des formations géologiques, les types de sols rencontrés sont variés, selon la position topographique. Sur argile à silex, on trouve généralement des sols bruns à lessivés. L'hydromorphie est très fréquente (sols à pseudogley). Les sols sur sable ne présentent pas de podzolisation marquée.

Selon la topographie, les sols sont bruns ou lessivés, parfois hydromorphes ou podzoliques. Ils sont souvent lourds et conviennent mieux aux feuillus qu'aux résineux.

Contexte général et vocation forestière

Le Perche vendômois présente des potentialités assez homogènes pour la forêt. Le climat est assez favorable à la production ligneuse. La région forestière a un peu conservé son caractère bocager, avec des haies et des chemins creux.

Les petits massifs (bosquets et boqueteaux) sont nombreux (fig. 1). Les principaux massifs privés sont situés au sud-est de la région forestière. Les peupleraies occupent les vallées, quand elles sont suffisamment larges (vallée du Loir et de la Braye).

Documents consultables

Cartes pédologiques au 1/50 000 à la Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher.

Le Catalogue des types de station forestière du Perche et sa version simplifiée pour le sud de la région (CRPF, 1990) couvrent le Perche Gouët et le Perche vendômois ; disponibles au CRPF.

fig.1 : Surface des types de formations végétales (source : Inventaire forestier national 1992-1998).

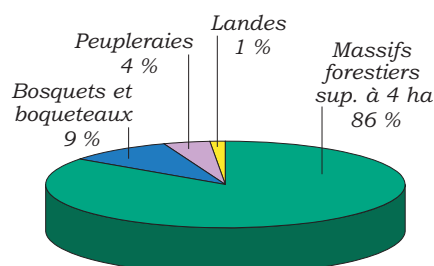
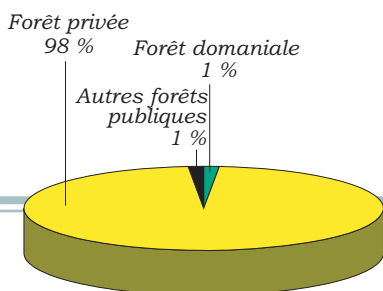


fig.2 : Nature de la propriété forestière
(source : Inventaire forestier national 1992-1998).



Structure de la propriété

La forêt est privée à 98 % (fig.2). La seule forêt domaniale un peu étendue est celle de Citeaux (400 ha), dans le massif de Marchenoir.

La surface moyenne des propriétés privées de plus de 4 ha est élevée : 33 ha. Le Perche vendômois comporte des boisements de petite taille, mais aussi de vastes propriétés (tab.3).

Essences principales des forêts privées (hors peupleraies pures)

Les sols caillouteux portent souvent la chênaie acidiphile et les sols plus riches, la chênaie-charmaie (fig.3).

Les feuillus (89 %)

Le chêne sessile (sur les plateaux bien drainés et les pentes) est plus fréquent que le pédonculé (présent dans les dépressions). Selon la richesse et l'alimentation en eau du sol, ils sont accompagnés par le bouleau, le charme ou le frêne. On rencontre aussi d'autres feuillus précieux épars (merisier et fruitiers), et parfois le hêtre.

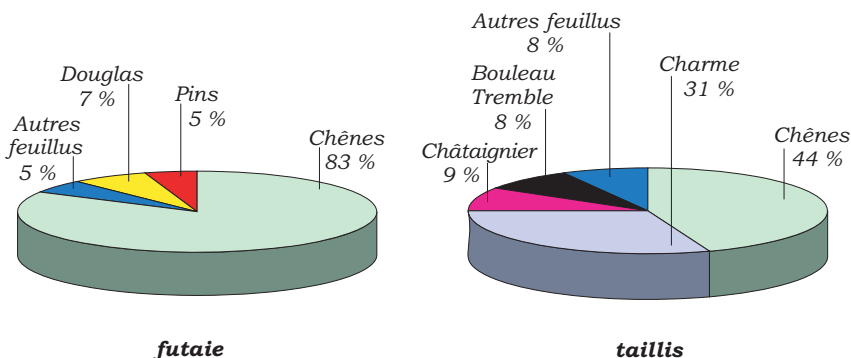
Les résineux (11 %)

Ils occupent une place modérée. Ce sont des peuplements à base de pins sylvestre ou laricio et de douglas (introduit plus récemment, mais occupant une surface plus importante que les pins).

fig.3 : Part en surface des essences composant les étages de futaie et de taillis en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1992-1998).

tab.3 : Taille des propriétés privées de plus de 4 ha (source : Cadastre 1996).

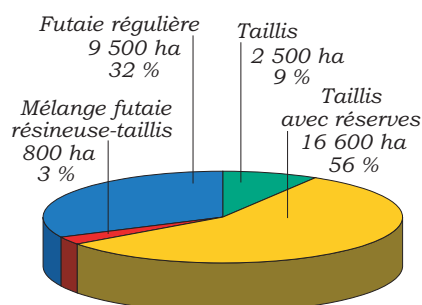
Propriétés de	Surface moyenne	Part en surface
4 à 10 ha	6 ha	9 %
10 à 25 ha	16 ha	12 %
plus de 25 ha	104 ha	79 %



Types de peuplements actuellement rencontrés en forêt privée

Le taillis avec réserves, souvent de belle qualité, est le type le plus représenté (fig.4). La futaie feuillue augmente, en partie suite à des régénérations naturelles et à des plantations, mais surtout à la conversion des taillis avec réserves. La futaie résineuse se présente parfois sous forme de bouquets à l'intérieur des peuplements feuillus ou se décline sur de grands massifs.

fig.4 : Grands types de peuplements en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1992-1998).



Autres fonctions de la forêt

La chasse

Elle tient une place importante, surtout dans les grands massifs tels que Marchenoir et Fréteval où le grand gibier abonde. Cela pose localement des problèmes aux sylviculteurs au moment de la régénération des peuplements et dans les taillis (abroustissement des semis de chênes et des rejets). Le cerf colonise progressivement les massifs forestiers, qui ne constituent généralement pas des habitats favorables mis à part le massif de Marchenoir.

Le tourisme et la fréquentation du public

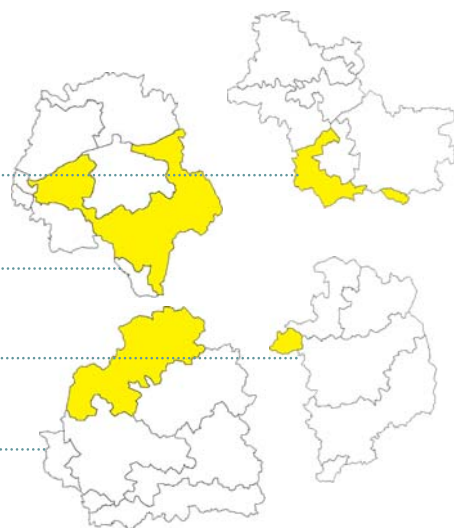
Actuellement, la forêt ne subit pas de contrainte excessive due au tourisme. La fréquentation des promeneurs est supportable. Un arboretum privé est ouvert au public au Domaine de la Fosse près de Montoire-sur-le-Loir. Il existe aussi une maison de la nature, située à Boursay.

L'aménagement et la protection des milieux naturels

- Le Parc naturel régional du Perche créé en 1998.
- Dans le paysage traditionnel du Perche Gouët et du Perche vendômois, les haies forment un cloisonnement pratiquement continu. Elles ont été partiellement arrachées, mais cette tendance semble à présent stoppée. Elles fournissent du bois de feu mais jouent surtout un rôle à la fois cynégétique, paysager et climatique.
- Natura 2000 : la cuesta céno-maniennne du Perche a été retenue comme site d'intérêt communautaire, notamment pour les habitats de ravin, la hêtraie à houx et les étangs.



Région forestière
 du Loir-et-Cher
 de l'Indre-et-Loire
 du Cher
 de l'Indre



SRGS

► RÉGION CENTRE

Plateaux et collines du Cher

Caractéristiques naturelles

Cette vaste région (475 000 ha, tab.1) est formée par un plateau vallonné, incliné vers l'ouest et le nord et fortement creusé par les vallées. Elle est limitée au nord par la Loire. Elle s'étend sur 4 départements de la région Centre : le Loir-et-Cher où elle occupe 11 % de la part départementale, le Cher (2 %) et l'Indre (25 %) où elle est appelée Boischaud-nord, l'Indre-et-Loire (41 %) où elle est plus connue sous le nom de Gâtine sud-tourangelle.

Climat

La pluviosité est bien répartie dans l'année, mais reste faible (tab.2). Les températures moyennes sont douces, mais le nombre de jours de gelée est assez élevé. Les caractéristiques climatiques, favorables à la production de chêne et de pin, sont limites pour les essences exigeantes en eau (douglas, hêtre,...).

A craindre :
 la sécheresse estivale et les gelées tardives.

tab.2 : Données climatiques moyennes des plateaux et collines du Cher.

Pluviosité	600 à 750 mm/an
Gelées	66 jours (jusqu'en mai)
Température moyenne	11,2°C

tab.1 : Surfaces, relief et hydrologie des plateaux et collines du Cher.

	Cher	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Total
Surface totale	19 100 ha	153 300 ha	229 400 ha	74 700 ha	476 500 ha
Surface boisée (hors peupleraies)	2 700 ha	29 500 ha	61 800 ha	22 800 ha	116 800 ha
Taux de boisement	14 %	19 %	27 %	31 %	25 %
Surface des peupleraies	100 ha	1 300 ha	2 100 ha	700 ha	4 200 ha
Altitude moyenne	130 m				
Altitudes extrêmes	minimum : 40 m à l'ouest dans le lit de la Loire (37) maximum : 200 m au nord de Palluau (36)				
Cours d'eau principaux	l'Indre, le Cher, la Loire (en limite nord) la Vienne, la Creuse et la Claise en limite sud-ouest la Masse, le Fouzon, le Modon, l'Indrois				

Région très étendue,
présentant des différences
sensibles de climat et de relief



Géologie et pédologie

La région est assez homogène sur le plan géologique : elle est pratiquement totalement recouverte d'argile à silex, avec par endroits des placages de limon des plateaux. On rencontre en quelques points des calcaires fissurés et des faluns, et en bordure de la Grande Sologne, l'alternance de sables et d'argiles typiques de cette région.

Les sols sont beaucoup plus variés. Ce sont des sols bruns plus ou moins lessivés, souvent profonds, avec une tendance à la podzolisation sur sable ou limon, ou à l'hydromorphie sur argile. Sur

roche-mère calcaire (très localement), ils sont plus riches. Les vallées sont couvertes de riches alluvions.

Contexte général et vocation forestière

Cette région, très étendue, présente des différences sensibles de climat et de relief lui permettant d'accueillir une végétation variée. La forêt est abondante, surtout sur les argiles à silex et les sables. Les plateaux et collines du Cher est aussi une région agricole, avec des cultures variées et de l'élevage.

Documents consultables

Cartes pédologiques au 1/50 000 disponibles auprès des chambres d'agriculture.

Catalogue de typologie des stations forestières du Boischaud-Nord et de la Gâtine sud-tourangelle (P. Boiron, chambre d'agriculture de l'Indre, 2000).

La forêt des plateaux et collines du Cher

Boisements et formations végétales

Les boisements sont constitués de nombreux boqueteaux, mais aussi de massifs forestiers étendus (fig.1). Les peupleraies sont nombreuses, dans les vallées et les talwegs humides.

fig.1 : Surface des types de formations végétales (source : Inventaire forestier national 1997-1999).

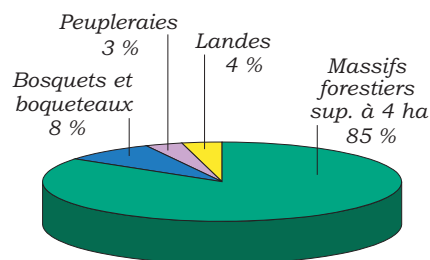
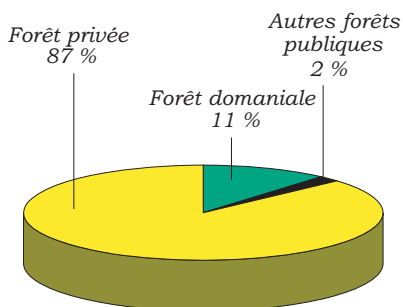


fig.2 : Nature de la propriété forestière
(source : Inventaire forestier national 1997-1999).



SRGS

► REGION CENTRE

Essences principales des forêts privées (hors peupleraies pures)

Structure de la propriété

Même si la forêt est majoritairement privée, la forêt publique est bien représentée (fig.2) avec les forêts de Loches, Chinon,... La forêt domaniale représente plus de 10 % de la surface forestière.

La surface moyenne des propriétés privées de plus de 4 ha est de 25 hectares, avec une proportion notable de petites propriétés (tab.3). Le morcellement est marqué.

La chênaie acidiphile est le groupement végétal principal, mais elle présente souvent des formes dégradées.

Les feuillus (79 %)

Les chênes sessile et pédonculé dominant, surtout en futaie (fig.3). Le chêne sessile est en principe le mieux adapté aux stations de la région forestière, mais c'est le chêne pédonculé le plus représenté. On rencontre ponctuellement le chêne pubescent.

Dans le taillis, d'autres essences sont bien représentées : le charme et le châtaignier. Le robinier est fréquent en vallée, notamment dans celle de la Loire.

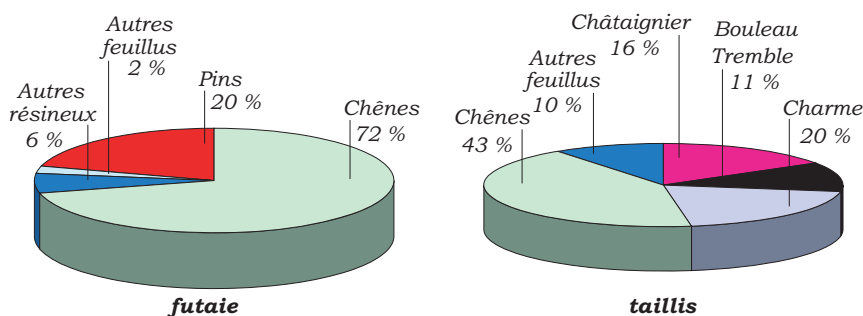
Les résineux (21 %)

Les peuplements résineux sont en majorité composés de pin maritime et, dans une moindre mesure, de pin sylvestre. Le pin laricio est devenu la 1^{ère} essence de reboisement, mais reste peu représenté en surface. Le douglas souffre souvent de la sécheresse estivale.

tab.3 : Taille des propriétés privées de plus de 4 ha (source : Cadastre 1996).

Propriétés de	Surface moyenne	Part en surface
4 à 10 ha	6 ha	14 %
10 à 25 ha	15 ha	16 %
plus de 25 ha	98 ha	71 %

fig.3 : Part en surface des essences composant les étages de futaie et de taillis en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1997-1999).



Types de peuplements et traitements actuellement appliqués en forêt privée

Les taillis avec réserves sont nombreux (fig.4). Les réserves sont de bonne qualité lorsqu'elles sont accompagnées de charme ou de châtaignier.

La futaie feuillue est essentiellement issue des peuplements en conversion (taillis avec réserves et parfois taillis simple). Quelques plantations ont été effectuées (chênes pédonculé et sessile, chêne rouge d'Amérique, merisier), mais les essences choisies sont parfois mal adaptées à la station. Les futaies résineuses pures sont surtout des plantations ou des

semis de pin maritime. Les résineux accompagnés par un taillis feuillu présentent des grumes de belle qualité grâce à l'effet de gainage assuré par le taillis ; le volume à l'hectare de ces peuplements est faible.

Autres fonctions de la forêt

La chasse

Le paysage bocager que l'on rencontre dans la région forestière est en principe favorable au petit gibier, mais les populations restent restreintes. Les populations de chevreuil ont fortement augmenté sur certains secteurs. Le cerf est présent dans les grands massifs. L'abondance des cervidés est localement une contrainte pour la gestion sylvicole.

Le tourisme et la fréquentation du public

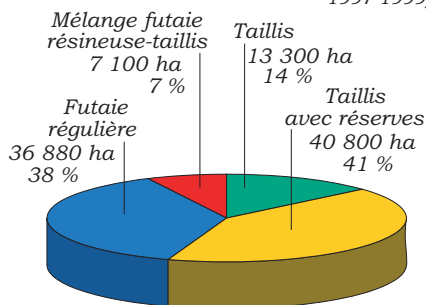
Bien que certains secteurs soient assez touristiques (proximité des châteaux de la Loire), la pression du public n'est pas très développée et n'influence pas la gestion forestière.

Le parc de la Haute-Touche est un parc animalier en forêt, situé à Azay-le-Ferron (36).

L'aménagement et la protection des milieux naturels

- Le Muséum d'histoire naturelle est propriétaire du domaine de la Haute-Touche.
- Le risque d'incendie, important dans certains secteurs, justifie des aménagements de prévention et de lutte.
- Natura 2000 : des sites d'intérêt communautaire sont en projet dans cette région forestière ; les puys du chinonais, les landes du Ruchard, la vallée de l'Indre et le massif de Sudais (41). La forêt privée est peu concernée.

fig.4 : Grands types de peuplements en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1997-1999).





Région forestière
 du Loir-et-Cher



SRGS

► RÉGION CENTRE

Sologne viticole

Caractéristiques naturelles

La Sologne viticole est située à la bordure ouest de la Grande Sologne. C'est un plateau sensiblement horizontal, au relief marqué seulement au niveau des vallées. Elle couvre 41 000 ha (tab.1) et ne représente que 4 % de la part de la forêt départementale.

Climat

La pluviométrie est très variable d'une année sur l'autre. Le climat est relativement doux (tab.2).

A craindre :
 les gelées tardives et un déficit hydrique au printemps et en été.

tab.1 : Surfaces, relief et hydrologie de la Sologne viticole (en région Centre).

	Loir-et-Cher
Surface totale	41 000 ha
Surface boisée (hors peupleraies)	7 400 ha
Taux de boisement	18 %
Surface des peupleraies	150 ha
Altitude moyenne	115 m
Altitudes extrêmes	minimum : 100 m, maximum : 130 m
Cours d'eau principaux	le Cosson, le Beuvron et la Bièvre

tab.2 : Données climatiques moyennes de la Sologne viticole.

Pluviosité	650 mm/an
Gelées	70 jours (jusqu'en mai)
Température moyenne	11°C

Des sols plus variés que la grande Sologne avec apparition de la vigne et de cultures maraîchères



Géologie et pédologie

La région repose majoritairement sur les sables et marnes du Blésois. Ils sont localement recouverts de sédiments. Aux limites de la région on rencontre :

- au nord-ouest et au sud-est, les calcaires de Beauce,
- à l'est, les sables et argiles de Sologne.

Une inclusion assez importante de "faluns" (placage calcaire) existe aux environs de Contres.

Documents consultables

Cartes pédologiques au 1/50 000 sont disponibles à la Chambre d'agriculture.

Catalogue des types de stations actuellement et potentiellement forestières de Sologne (IDF, F. Charnet, 1994).

Stations forestières de Sologne et sylviculture : document simplifié (GEDEF Loiret-Sologne et GDF 41, 1998).

Ces formations diverses donnent naissance à des sols variés : rendzines sur sables du Blésois et calcaires de Beauce, sols podzoliques au centre de la région, sols bruns sur les faluns, ainsi que de riches alluvions.

Contexte général et vocation forestière

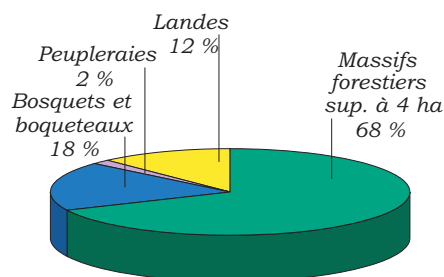
La Sologne viticole, très proche de la Grande Sologne d'un point de vue climatique, s'en distingue par ses sols plus variés et son taux de boisement nettement inférieur. Le paysage comporte une alternance de massifs de petite taille, de cultures maraîchères et de vigne.

La forêt de la Sologne viticole

Boisements et formations végétales

Les bosquets, boqueteaux et les landes occupent une surface importante (fig.1). La peupleraie trouve peu de terrains favorables. Elle est marginale en surface, concentrée sur les bords de quelques cours d'eau.

fig.1 : Surface des types de formations végétales (source : Inventaire forestier national 1998).



Structure de la propriété

La totalité de la surface forestière est privée.

La surface moyenne des propriétés de plus de 4 hectares est de 26 hectares. La propriété est nettement plus morcelée qu'en Grande Sologne, avec cependant quelques propriétés de grande taille (tab.3).

tab.3 : Taille des propriétés privées de plus de 4 ha (source : Cadastre 1996).

Propriétés de	Surface moyenne	Part en surface
4 à 10 ha	6 ha	13 %
10 à 25 ha	16 ha	16 %
plus de 25 ha	121 ha	71 %

Essences principales des forêts privées (hors peupleraies pures)

La chênaie acidiphile est très représentée.

Les feuillus (76 %)

Les chênes sessile et pédonculé dominent en futaie (fig.2). Dans les taillis, d'autres essences prennent une place importante : charme, robinier et châtaignier.

Les résineux (24 %)

Le pin maritime est l'essence résineuse la plus représentée ; il présente une bonne croissance et les bois sont de qualité. Les résineux sont assez présents en Sologne viticole en futaie pure ou isolés dans les taillis. Le pin laricio, bien adapté aux sols sableux, est le plus employé dans les plantations depuis une trentaine d'années.

fig.2 : Part en surface des essences composant les étages de futaie et de taillis en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1997-1999).

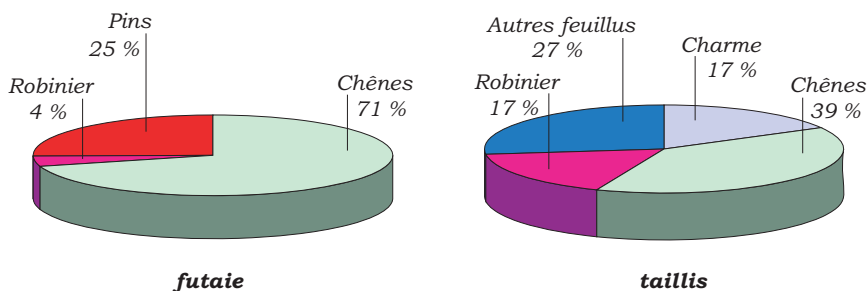
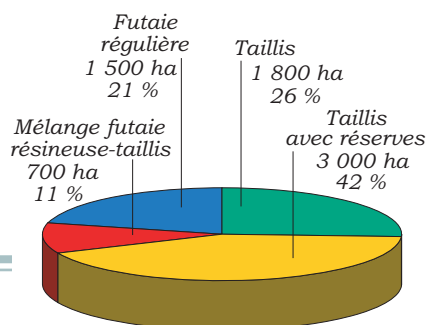


fig.3 : Grands types de peuplements en forêt privée
(source : Inventaire forestier national 1998).



Types de peuplements actuellement rencontrés en forêt privée

Les taillis avec réserves de chênes dominent très largement (fig.3). Le taillis simple reste relativement important, surtout dans les boisements morcelés. La futaie résineuse, bien qu'elle occupe une surface réduite, représente 1/5 du volume et de la production forestière de la Sologne viticole. On rencontre aussi des futaies résineuses accompagnées par du taillis. En fonction des coupes réalisées, ces peuplements évoluent vers un taillis simple ou vers une futaie résineuse claire. Le gainage exercé par le taillis favorise un bon élagage des fûts. La futaie feuillue occupe une faible surface, sous forme de gros bouquets. Certains peuplements feuillus (taillis ou taillis avec réserves) comportant une bonne densité de chênes de qualité sont gérés en conversion pour évoluer vers la futaie régulière de chêne.

Autres fonctions de la forêt

La chasse

Cette activité occupe une place très importante dans la gestion des forêts privées de Sologne viticole pour lesquelles elle constitue une source de revenu non négligeable. La chasse au gros gibier se développe de plus en plus, compte-tenu de l'augmentation des populations (très nette depuis une dizaine d'années). Elle doit permettre de limiter la densité de cervidés afin d'assurer les phases de régénération des peuplements.

Le tourisme et la fréquentation du public

La fréquentation du public est actuellement très faible dans les forêts de Sologne viticole. Cependant, elle pourrait connaître une augmentation du fait de :

- la proximité de la vallée de la Loire et de ses châteaux,
- la présence de vastes massifs forestiers,
- le développement des chemins de randonnée, pistes cyclables,...

L'aménagement et la protection des milieux naturels

Lutte contre les incendies de forêt : la Sologne viticole fait partie des régions à risque d'incendie. Elle fait l'objet d'une surveillance attentive aux périodes cruciales (fin de l'hiver et été) à partir de tours de guet (Souesmes, Soings-en-Sologne) gérées par le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

SRGS

*Schéma régional
de gestion sylvicole*

Le tome 1

Contexte

Le tome 2

**Diagnostic
Gestion sylvicole**

Les tomes 3

Le Cher
et ses régions forestières

L'Eure-et-Loir
et ses régions forestières

L'Indre
et ses régions forestières

L'Indre-et-Loire
et ses régions forestières

Le Loir-et-Cher
et ses régions forestières

Le Loiret
et ses régions forestières



*Ouvrage imprimé
sur papier certifié PEFC
Ouvrage édité en 2005*



certifié ISO 14001

